



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STMG - Droit et économie - Session 2021

Correction du BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

| SESSION 2021

SCIENTS ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION - Droit et Économie

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 16

| PARTIE JURIDIQUE

Le candidat traite l'un des 2 sujets proposés parmi le sujet 1 et le sujet 2.

SUJET 1

Analysez la situation juridique ci-dessous et répondez aux questions posées.

Situation juridique

La SA Energymax, filiale d'un grand groupe pétrolier, assure le stockage, la distribution et le transport de produits pétroliers en France. Activité de la SA Energymax... (tronc de texte omis)

Questions

Question 1

Qualifiez juridiquement les faits et les dommages.

Rappel : Les faits concernent un acte de sabotage par des activistes écologistes ayant provoqué des dommages matériels (explosion, pollution environnementale).

Démarche :

- Identifier les actions entreprises par les activistes : coupe de l'arrivée de pipeline = acte volontaire de sabotage.
- Identifier les conséquences de ces actes : explosion causant un dommage à la cuve de stockage et atteinte à l'environnement.
- Qualification des dommages : dommages matériels (ex : dommages à la propriété de l'entreprise) et préjudices écologiques causés par la fuite de pétrole.

Réponse : Les faits juridiquement qualifiables sont un acte de sabotage (volontaire) et ses conséquences : un dommage matériel à l'installation de stockage et un préjudice écologique s'accompagnant d'une pollution environnementale.

Question 2

Développez l'argumentation juridique que l'association SLP peut avancer pour demander la réparation du préjudice subi.

Démarche :

- Utiliser l'article 1246 du Code civil : responsabilité pour le préjudice écologique.

- Argumenter que l'association SLP a qualité à agir car elle défend l'environnement.
- Mentionner que la réparation du préjudice est légitime en vertu des articles 1240 et 1242 : responsabilité pour dommage causé par autrui.

Réponse : L'association SLP peut demander réparation sur la base de l'article 1246 pour un préjudice écologique, de l'article 1240 pour la responsabilité que la SA Energymax pourrait encourir, en démontrant qu'elle est légitimement affectée par la pollution causée et que la société a manqué à ses obligations de protéger l'environnement.

Question 3

Développez l'argumentation juridique que l'entreprise Energymax peut avancer pour s'exonérer de sa responsabilité.

Démarche :

- Se référer à l'article 1240, afin de mettre en avant l'absence de faute (sabotage par des tiers).
- Invoquer la force majeure comme cause exonératoire, selon l'article 1218, en argumentant que le sabotage était imprévisible et irrésistible.

Réponse : L'entreprise Energymax peut argumenter qu'elle n'est pas responsable des dommages causés par un acte de sabotage imprévisible d'un groupe tiers, invoquant la force majeure en raison de l'effet incontrôlable de l'entrée des activistes dans ses locaux.

Question 4

Expliquez pourquoi, d'une manière générale, la force majeure permet l'exonération du responsable.

Démarche :

- Expliquer les critères de la force majeure : imprévisibilité, irrésistibilité et extériorité.
- Illustrer par des exemples jurisprudentiels des conditions remplies par l'événement en question.

Réponse : La force majeure, en permettant l'exonération de responsabilité, justifie qu'aucun acteur ne puisse être tenu responsable d'un dommage causé par un événement inévitable, imprévisible et extérieur à son contrôle.

| PARTIE ÉCONOMIQUE

Le candidat traite l'un des 2 sujets proposés parmi le sujet 1 et le sujet 2.

SUJET 1

À partir de vos connaissances et de la documentation fournie en annexe :

Question 1

Identifiez les sources des inégalités de revenus.

Démarche :

- Analyser les différentes catégories de revenus (salaires, patrimoines, etc.) évoquées dans les annexes.
- Examiner les différences entre classes sociales et niveaux d'instruction qui peuvent expliquer ces disparités.

Réponse : Les inégalités de revenus proviennent principalement des salaires, des patrimoines, des nationalités/situation géographique et de l'héritage, constituant des sources de revenus selon les classes sociales et leur niveau d'éducation.

Question 2

Qualifiez le poids des impôts sur le revenu par rapport à l'ensemble des prélèvements obligatoires.

Démarche :

- Annoncer le pourcentage indiqué dans les annexes concernant les impôts sur le revenu.
- Indiquer leur rôle dans la redistribution des richesses.

Réponse : Les impôts sur le revenu représentent seulement 7% du total des prélèvements obligatoires, ce qui souligne leur importance dans la redistribution mais également leur montant relativement réduit par rapport aux autres taxes.

Question 3

Présentez les moyens utilisés par l'État pour réduire les inégalités de revenus.

Démarche :

- Citer les principaux outils de redistribution comme les prestations sociales et l'impôt progressif.
- Argumenter sur l'efficacité de ces outils en utilisant les données chiffrées provenant des annexes.

Réponse : L'État utilise l'impôt progressif, les allocations familiales modulées et les prestations sociales pour réduire les inégalités, équilibrant ainsi le niveau de vie et compensant les disparités générées par le marché.

Question 4

Comparez les revenus avant et après redistribution selon le niveau de vie.

Démarche :

- Expliquer les notions de niveau de vie avant et après redistribution en s'appuyant sur des données des annexes.
- Faire une synthèse chiffrée des résultats observables.

Réponse : Avant redistribution, les inégalités de revenus sont marquées ; après redistribution, grâce à des aides, une réduction sensible des écarts de niveau de vie apparaît, permettant aux ménages modestes de bénéficier d'une amélioration de leur pouvoir d'achat.

Question 5

Rédigez une argumentation qui répond à la question suivante : La politique sociale en France réduit-elle les inégalités de revenus ?

Démarche :

- Présenter les arguments en faveur et contre, en utilisant les annexes.
- Analyser les répercussions de la politique sociale sur le taux de pauvreté et l'équité.

Réponse : Oui, la politique sociale en France. La redistribution via des prestations sociales et une fiscalité progressive contribue à réduire les inégalités, bien que de nouvelles inégalités émergent, démontrant qu'une amélioration continue est nécessaire.

Conseils pratiques :

- Gérez votre temps efficacement : lisez toutes les questions avant de commencer pour prioriser celles que vous maîtrisez le mieux.
- Construisez vos réponses de manière logique : introduction, développement, conclusion.
- Utilisez des références précises aux annexes pour justifier vos réponses et arguments.
- Veillez à saisir les subtilités des termes juridiques et économiques : cela peut influencer votre note.
- Révisez les concepts clés liés à la responsabilité et la redistribution en préparation de l'examen.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.